

DEMANDE D'INTERVENTION DE LA MAIRIE

A envoyer au plus tard 15 jours avant la manifestation

*A remettre à l'adjoint en charge des associations (Léon BONBOIS)
ou à l'accompagnatrice de la vie associative (Pascale JEGO)*

Association :

Type de manifestation :

Dates et heure:

Nombre de personnes :

Personne à contacter :

Numéro de téléphone :

Objet de la demande :

- Travaux administratifs
- Travaux techniques
- Prêt de matériel
- Transport

- Réservation de salle(s)
- Réservation de terrain(s)
- Autres, précisez :
-

Détail de l'opération :

Liste du matériel

Demande de Buvette : Oui Non

Horaires :

Bourg des comptes le/...../..... **Nom et Signature du Président :**

RESERVE MAIRIE

Attribution :

- Vie associative (Pascale JEGO)
- Responsable des salles (J.J. ROCHEFORT)
- Réservation des salles (Secrétariat)
- Services techniques (André COLIN)
- Autres :

REPONSE

Décision :

- Acceptation
- Refus
- Observation

Signature de l'adjoint ou de l'accompagnatrice